

ARRETE N° 2017-075

**PORTANT CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION POUR L'ATTRIBUTION
DES TITRES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC UNIVERSITAIRE**

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE,

Vu l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et notamment son article 3 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu les statuts de l'université Paris 8 ;

ARRETE

Article 1

Il est créé une commission de sélection pour l'attribution des titres d'occupation du domaine public universitaire en vue d'une exploitation économique.

Article 2

La commission de sélection précitée est composée comme suit :

- Arnaud LAIME (président)
- François RIOU
- Pascale POGGI-THOMAS
- Ronan LE BAUT
- Sylvie LEMOINE
- Jean Pierre LAMEIRINHAS
- Patrick LOPEZ
- Philippe DECLAIRIEUX

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 10 octobre 2017

La présidente
Annick ALLAIGRE

